



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Secrétariat de la Haute-Savoie  
SGOD / 1010 de accueil courrier

- 4 FEV. 2025

ARRIVÉE

Délibération n°066 /2024

**OBJET : Indemnisation d'une stagiaire de l'Université de Genève - Urbanisme**

L'an deux mil vingt-quatre, et le quatorze Novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le sept novembre précédent, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER.

**Conseillers en exercice : 11**

**Présents : 10**

BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Stéphane, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, PIEUCHOT Sophie

**Absents : LAMBERT Adrien**

**Absents excusés :**

**Procuration :**

**Secrétaire de séance : DAKIN-GARVAL Sylvain**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la convention de stage entre la Mairie de Scientrier et l'Université de Genève – Faculté des sciences de la société,

**VU** la demande de stage soumise par Hella JEBRI, étudiante à l'Université de Genève,

**VU** les besoins de la Mairie dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de la voirie, et de la gestion foncière,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

**Article 1 : Accueil d'une stagiaire**

La Mairie de Scientrier accueille une stagiaire, Hella JEBRI, étudiante à l'Université de Genève – Faculté des sciences de la société, pour la période du 01 Décembre 2024 au 30 juin 2025.

## **Article 2 : Missions de la stagiaire**

La stagiaire aura pour missions principales :

- Suivi des dossiers d'urbanisme :
  - Informer et orienter le public (usagers, notaires, etc.) sur les règlements en vigueur, le cadastre, etc.
  - Réceptionner, enregistrer et suivre les dossiers liés à l'urbanisme.
  - Participer aux commissions d'urbanisme.
- Gestion de l'aménagement et de la voirie communale :
  - Rédiger des actes de circulation et d'occupation du domaine public.
  - Suivre les permissions de voirie en lien avec le service technique.
  - Proposer et participer à la conception et à la mise en œuvre des projets de développement du territoire.
- Gestion de la politique foncière de la commune :
  - Définir et mettre en œuvre les procédures foncières adaptées.
  - Gérer le domaine public et privé de la Collectivité.
- Secrétariat des services techniques :
  - Gérer la partie administrative du service technique.
  - Concevoir et suivre des outils de suivi d'activité et des contrats de maintenance.
  - Proposer, mettre en place et gérer une politique budgétaire.

## **Article 3 : Indemnisation de la stagiaire**

Il est décidé que la stagiaire bénéficiera d'une indemnité mensuelle de 700 euros, versée par la Mairie de Scientrier pour la durée de son stage, soit du 01 Décembre 2024 au 30 juin 2025.

## **Article 4 : Temps de travail de la stagiaire**

La stagiaire effectuera 23 heures par semaine jusqu'au 31 décembre 2024, puis 35 heures par semaine à compter du 1er janvier 2025, et ce, jusqu'au 30 juin 2025.

## **Article 5 : Encadrement de la stagiaire**

La stagiaire sera encadrée par Léo Conil-Gonnet, Directeur Général, au sein de la Mairie, qui aura pour rôle de suivre et superviser ses missions.

## **Article 6 : Fin de la délibération**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décidé à l'unanimité,

- **AUTORISER** Madame le Maire à signer la convention de stage avec l'Université de Genève

Ainsi fait et délibéré,  
Les jours, mois et an que susdit  
Pour extrait conforme  
Le Maire  
Patricia DEAGE

Le Secrétaire,



Préfecture de la Haute-Savoie  
SCSD / Pôle accueil courrier

- 4 FEV. 2025

ARRIVEE  
5

